

## LA VIE ECONOMIQUE

- [François Hollande "maintient le cap" et défend sa stratégie fiscale](#)
- [Le gouvernement assure qu'il n'y aura pas de nouvelle taxe pour financer le trou de la Sécu](#)
- [Déficit, croissance : la France ne tiendra pas ses objectifs](#)
- [Les contours du budget 2014](#)
- [Pour le Medef, le budget 2014 est une occasion ratée](#)
- [La production industrielle française continue de reculer en juillet](#)
- [Emploi salarié : 34 600 postes détruits au deuxième trimestre](#)
- [La \(délicate\) négociation sur l'assurance chômage renvoyée à la fin décembre](#)
- [Auto : la prime à la casse pourrait faire son retour](#)
- [En France, les cadres gagnent en moyenne 54 100 euros par an](#)
- [On achève bien les petits patrons !](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Assurance chômage des cadres : la CFE-CGC menace de passer au privé](#)
- [Une taxe à 75 % appliquée dès 2014](#)
- [Moscovici et les niches fiscales : "Il faut faire l'inventaire, c'est mieux qu'augmenter les impôts"](#)
- [Deux niches fiscales relatives aux mutuelles et à la scolarisation supprimées](#)
- [Vers un coup de pouce à la prime pour l'emploi](#)
- [Pour le Conseil national du numérique, la taxe Internet n'est pas une bonne idée](#)
- [Les PME restent plus taxées que les grandes entreprises](#)
- [Les banques suisses plus exigeantes envers leurs clients français](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Facebook a payé 191 000 euros d'impôt sur les sociétés en France en 2012](#)
- [Air France : vers un durcissement du plan de restructuration](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [La Seine-Saint-Denis renégocie avec succès un prêt toxique](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Wauquiez : "La pause fiscale, une supercherie"](#)
- [Denis Monneuse, sociologue : "Beaucoup de travailleurs refusent de s'absenter quand ils sont malades"](#)

## Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● François Hollande "maintient le cap" et défend sa stratégie fiscale

Le président de la république est intervenu sur TF1 le 15 septembre 2013. Les sujets abordés :

**01)- Le chômage : M. Hollande :** « *On est tout près du but. [...] Je m'étais engagé devant vous, devant les Français l'année dernière à la même époque, pour dire que je ferai tout avec le gouvernement de Jean-Marc Ayrault pour inverser la courbe du chômage à la fin de l'année 2013. Nous y sommes presque. [...] Cela reste difficile. [La politique de l'emploi (emplois jeunes, contrats aidés, contrats de génération, loi sur l'emploi) a permis] d'assurer à des jeunes et des moins jeunes une possibilité d'avenir* ». Sur la comparaison France-Allemagne, M. Hollande a déclaré que cette dernière avait « *une meilleure compétitivité* ». En raison de sa démographie, moins de jeunes entrent sur le marché du travail en Allemagne. **M. Hollande :** « *On ne va pas s'en plaindre, on a plus de jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Cela nous oblige à faire plus de croissance* ».

**02)-** M. Hollande a annoncé pour « *très prochainement* » **un crédit d'impôt pour la rénovation thermique** et a affirmé que la future contribution climat énergie montera en puissance « *de manière limitée* » et n'aura « *pas d'effet en 2014. [Il faut] passer à la transition écologique, [...] cela ne suppose pas de taxes supplémentaires [et] chaque fois qu'il y a un nouvel impôt sur le plan écologique, il doit y avoir un impôt en moins* ». Concernant **une taxe sur le diesel**, il a estimé que « *ce n'est pas rendre service à l'écologie [...] que de la réduire à des impôts* ». **M. Hollande :** « *L'écologie c'est une obligation et c'est aussi une opportunité, car il faut bien passer d'un système qui a été dévoreur de toutes les ressources de la planète à un système beaucoup plus sobre. Nous devons réduire notre part du nucléaire dans la production d'électricité, réduire la part de consommation du pétrole. Faire ce changement qui va d'ailleurs être une opportunité industrielle considérable* ».

**03)- La fiscalité. M. Hollande :** « *[Je veux être] le plus simple possible et le plus clair possible* ». S'il a reconnu que les 60 milliards d'euros d'augmentation en 2012 et 2013, « *c'est beaucoup, ça veut dire trop* », il a fait remarquer : « *J'ai annulé l'augmentation de la CSG qui était annoncée, la presse s'en faisait écho* ». Avant de se féliciter d'avoir « *évité qu'il y ait une mise en cause des allocations familiales* ». **M. Hollande :** « *En 2014, nous aurions pu poursuivre dans cette trajectoire d'augmenter les impôts. Qu'est-ce que j'ai décidé ? De faire d'abord des économies* ». Au sujet de **l'augmentation de deux taux de TVA** pour financer le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) (une baisse de charge de 4 % sur la masse salariale pour toutes les entreprises), il a estimé : « *c'est moins que si ça avait été l'augmentation précédente [votée sous Nicolas Sarkozy]* ». **M. Hollande :** « *Quand j'ai été élu en mai 2012, la TVA avait été portée [...] à 21,2 %. J'ai annulé cette augmentation [...], c'est 12 milliards qui devaient être prélevés. On a annulé cette augmentation et on l'a reportée au 1er janvier 2014 non plus à 21,2 % mais à 20 %, c'est déjà beaucoup pour le taux normal. En tout, l'augmentation des taux normal et intermédiaire (de 7 à 10 %), c'est déjà 6 milliards qui vont être prélevés* ». Concernant **le quotient familial**, dont le plafond sera à nouveau baissé en 2014, à 1 500 euros par demi-part : « *Certains disaient : 'on peut plafonner', j'ai dit 'non', on a gardé les allocations familiales. En revanche, le quotient familial est d'autant plus favorable qu'on paye un impôt élevé, il doit être plafonné* ». Le chef de l'Etat s'est aussi exprimé sur **l'augmentation des cotisations pour la branche vieillesse** : « *C'est pour financer la retraite. [Il s'agit de] seulement 0,15 %, c'est 4 euros par mois sur un salaire de 3 000 euros* ».

[Retour au sommaire](#)

**04)- Le financement de la Sécurité sociale.** M. Hollande a promis qu'« *aucune taxe nouvelle* » ne verrait le jour pour améliorer les comptes de la Sécurité sociale : « *Il n'y aura aucune taxe nouvelle qui sera imposée. L'imagination fiscale est sans limite. Depuis des années, des années, c'est un concours Lépine parfois cocasse* ». Rappelons que le gouvernement a annoncé vouloir économiser six milliards d'euros pour la protection sociale en 2014, au travers d'efforts qui devraient porter principalement sur la branche maladie, dont les comptes se sont fortement dégradés en 2013. **Challenges :** « *Son déficit pourrait atteindre près de 8 milliards d'euros (5,9 en 2012), pour un déficit global du régime général à*

14,3 milliards d'euros, selon les dernières prévisions de la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS) ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130915.CHA4356/francois-hollande-maintient-le-cap-et-defend-sa-strategie-fiscale.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130916](http://www.challenges.fr/economie/20130915.CHA4356/francois-hollande-maintient-le-cap-et-defend-sa-strategie-fiscale.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130916)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 16/09/2013)

### ● Le gouvernement assure qu'il n'y aura pas de nouvelle taxe pour financer le trou de la Sécu

Le 12 septembre 2013, **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales et la Santé, et **Bernard Cazeneuve**, ministre délégué chargé du Budget, ont publié un communiqué dans lequel ils « *démentent avec vigueur les affirmations avancées dans Le Parisien dans son édition de ce jour concernant le budget de la Sécurité sociale. Aucune augmentation des taxes mentionnées dans cet article [les boissons énergisantes, les cigarettes électroniques, l'aspartame ou encore les vins transformés, ndlr] n'est prévue. La stratégie du gouvernement en matière de prélèvements obligatoires et les mesures les plus significatives prévues pour 2014 ont été présentées hier en Conseil des ministres. [La présentation détaillée des mesures de financement de la Sécurité sociale] aura lieu le 26 septembre lors de la commission des comptes de la Sécurité sociale* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130912.CHA4280/les-vins-transformes-et-l-e-cigarette-bientot-taxes.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130912](http://www.challenges.fr/economie/20130912.CHA4280/les-vins-transformes-et-l-e-cigarette-bientot-taxes.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130912)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 12/09/2013)

### ● Déficit, croissance : la France ne tiendra pas ses objectifs

Le 10 septembre 2013, Pierre Moscovici a déclaré que la prévision de croissance pour la France en 2014 était abaissée à 0,9 % (contre 1,2 % attendu). Le déficit public, lui, devrait être de 4,1 % du PIB en 2013 (contre 3,7 % initialement prévus) et de 3,6 % en 2014. **M. Moscovici** : « *Nous n'avons pas souhaité un plan de rigueur face à une situation de faible croissance : autrement dit, le déficit public sera légèrement supérieur à ce qui était attendu. [...] Le déficit va baisser en 2014 par rapport à 2013 sur une trajectoire qui nous permettra d'être en deçà de 3 % en 2015* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/pourquoi-la-france-ne-tiendra-pas-son-objectif-de-deficit-en-2013-10-09-2013-1722795\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130911](http://www.lepoint.fr/economie/pourquoi-la-france-ne-tiendra-pas-son-objectif-de-deficit-en-2013-10-09-2013-1722795_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130911)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 11/09/2013, Marc Vignaud)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les contours du budget 2014

Les grandes lignes du budget 2014, telles qu'elles ont été dévoilées par M. Ayrault, premier ministre, Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances, et Bernard Cazeneuve, ministre du budget :

**01)- Une prévision de croissance** maintenue pour 2013 (0,1 %) et revue à la baisse pour 2014 (0,9 %, au lieu de 1,2 %).

**02)- Un déficit public** à 4,1 % du PIB en 2013 et à 3,6 % en 2014. L'engagement du gouvernement à descendre en-dessous de 3 % à fin 2015 est maintenu.

**03)- Une pression fiscale supplémentaire réduite** à 3 milliards d'euros. M. Moscovici a annoncé qu'il n'y aurait pas de hausses de prélèvements sur les entreprises et aucune hausse non plus pour les ménages, hors le relèvement prévu de la TVA.

**04)- Une composante carbone.** **Philippe Martin**, ministre de l'Ecologie et de l'Energie : « *Je peux vous confirmer que le principe d'une introduction d'une composante carbone dans la taxe intérieure de consommation (TIC, qui frappe notamment les carburants) est bel et bien acté et figurera dans la loi de finances* ».

**05)- L'avantage fiscal du diesel sur l'essence inchangé** en 2014. **Philippe Martin** : « *Il n'y a pas de disposition qui concerne de manière spécifique ce qu'on peut appeler la convergence fiscale du diesel et de l'essence* ».

**06)- Instauration d'une décote** permettant aux plus modestes d'être exonérés d'impôt sur le revenu en 2014. **M. Ayrault** : « *[Le gouvernement a décidé de réindexer le barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation, ce qui] évitera à des personnes d'entrer dans l'impôt sur le revenu, [c'est-à-dire de devenir imposables du fait de l'inflation. Le projet de budget*

comporte aussi] d'autres mesures de justice, de pouvoir d'achat [comme] l'augmentation des bourses pour les étudiants, à la fois sur le montant et le nombre de bénéficiaires ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Les-contours-du-budget-2014-628427>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 11/09/2013, C.V. (avec AFP)-leJDD.fr)

#### ● Pour le Medef, le budget 2014 est une occasion ratée

**Geoffroy Roux de Bézieux**, vice-président du Medef, dans un entretien accordé aux Echos le 11 septembre 2013 : « L'an dernier, le budget était clairement anti-entreprise. Là, on a un budget mi-chèvre mi-chou. La concertation a été réelle, mais le résultat n'est pas à la hauteur de l'urgence de la situation de nos entreprises. [...] Ce n'est pas du tout le choc fiscal que nous attendions, c'est un PLF [projet de loi de finances] pour rien ». M. Roux de Bézieux regrette que la baisse des dépenses publiques ne soit pas plus importante. Il pointe également du doigt « la précipitation avec laquelle le gouvernement veut changer la fiscalité des entreprises ». Selon lui, le Medef serait prêt à engager une réflexion sur une refonte de la fiscalité « à condition que cela soit couplé à une baisse globale des prélèvements obligatoires, donc des dépenses publiques ». Avant d'ajouter qu'une baisse de 50 milliards d'euros des cotisations sociales était « indispensable ». **M. Roux de Bézieux** : « Au final, le gouvernement fait un jeu de bonneteau en reprenant d'un côté ce qu'il a supprimé d'un autre. Ce n'est pas à la hauteur de la situation ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/09/10/pour-le-medef-le-budget-2014-est-une-occasion-ratee\\_3475362\\_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20130911-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/09/10/pour-le-medef-le-budget-2014-est-une-occasion-ratee_3475362_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130911-[titres])

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 11/09/2013)

#### ● La production industrielle française continue de reculer en juillet

Selon les chiffres de l'Insee, publiés le 10 septembre 2013, la production industrielle a en effet reculé de 0,6 % en juillet après avoir chuté de 1,4 % en juin. Dans la seule industrie manufacturière, c'est-à-dire sans prendre en compte l'énergie et le secteur minier, la production a baissé de 0,7 % par rapport à juin, en données corrigées des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables. **Les secteurs les plus touchés ?** Les matériels de transport (- 6,7 %), plus particulièrement l'automobile (- 11,2 %), plus modérée toutefois dans les autres matériels de transport (- 3,1 %). Le raffinage (- 6,0 %).

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-production-industrielle-francaise-continue-de-reculer-en-juillet\\_400691.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-production-industrielle-francaise-continue-de-reculer-en-juillet_400691.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 10/09/2013)

#### ● Emploi salarié : 34 600 postes détruits au deuxième trimestre

L'Insee indique, le 11 septembre 2013, que l'emploi salarié dans le secteur marchand (hors agriculture) a chuté au 2<sup>ème</sup> trimestre : 34 600 postes ont disparu. Sur un an, ce sont 139 900 emplois qui ont été détruits. Les secteurs les plus touchés ? L'intérim (- 5 %), la construction (- 2,1 %) et l'industrie (- 1,5 %). Sur un an, 50 000 postes ont été détruits dans l'industrie, 30 000 dans la construction. D'après l'Insee : « Si on exclut l'intérim, dont l'embellie avait permis de limiter la casse au premier trimestre, le recul de l'emploi marchand s'est accentué au 2e trimestre, avec 30 300 postes supprimés contre 15 000 au premier trimestre ».

<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/emploi-salarie-34-600-postes-detruits-au-deuxieme-trimestre-11-09-2013-3126911.php#xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 11/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

#### ● La (délicate) négociation sur l'assurance chômage renvoyée à la fin décembre

Patronat et syndicats ont annoncé au gouvernement que les négociations sur l'assurance chômage étaient reportées fin décembre, « voire début janvier 2014 », selon La Tribune. Du coup, l'actuelle convention serait prorogée d'au moins trois mois. Les raisons ? Trop de dossiers sociaux depuis le début de l'année (l'accord national sur l'emploi, la réforme des retraites, la négociation sur la réforme de la formation professionnelle). Des changements à la tête de différentes organisations, principalement le Medef et la CGT. Des désaccords de fond, comme lorsque le Medef veut rétablir la dégressivité des allocations. Ou encore, si la question était mise sur la table, le dossier des intermittents du spectacle.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130910trib000784206/la-delicate-negociation-sur-l-assurance-chomage-renvoyee-a-la-fin-decembre.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 11/09/2013, Jean-Christophe Chanut)

#### ● **Auto : la prime à la casse pourrait faire son retour**

Selon Le Figaro, le gouvernement envisagerait le retour de la prime à la casse, uniquement réservée cette fois-ci à l'achat de véhicules d'occasion. **Le but ?** « *Faire sortir du circuit des véhicules anciens et polluants pour les remplacer par des modèles plus récents et moins nocifs pour l'environnement* ». **Guillaume Sainteny**, maître de conférence à Polytechnique : « *Pour être efficace, il faudrait qu'elle cible uniquement les véhicules diesel et que les bénéficiaires achètent alors un véhicule essence. [...] Ce qui aurait du sens, ce serait de coupler cette prime avec une augmentation du prix du diesel* ». Une mesure qui permettrait de contribuer au financement de la prime à la casse.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/09/11/20002-20130911ARTFIG00468-auto-la-prime-a-la-casse-pourrait-faire-son-retour.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 11/09/2013, Géraldine Russell)

#### ● **En France, les cadres gagnent en moyenne 54 100 euros par an**

Selon une enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), le salaire annuel moyen des cadres reste stable, à 54 100 euros en 2012 (53 800 euros en 2011). En revanche, le salaire d'embauche diminue, à 36 000 euros en 2012 contre 37 000 euros en 2011. D'après l'**APEC** : « *La dégradation de la situation économique et sa répercussion sur le marché de l'emploi des cadres a un effet sur la capacité de ces derniers à négocier en termes de niveau de salaires et d'ajustements par rapport à ce que l'entreprise avait envisagé. [...] Parallèlement, les entreprises semblent moins en mesure de répondre aux exigences des candidats* ». La proportion des entreprises ayant accordé des augmentations de salaire à au moins une partie de leurs cadres a baissé : 72 % en 2013, contre 77 % en 2011. L'industrie est le secteur qui compte le plus d'augmentations, avec 53 % des cadres. **Les bénéficiaires, en général ?** Les hommes, plus particulièrement ceux en fin de carrière (33 % des hommes contre 28 % des femmes, pour les plus de 50 ans).

[http://www.challenges.fr/emploi/20130912.CHA4309/en-france-les-cadres-gagnent-en-moyenne-54-100-euros-par-an.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130913](http://www.challenges.fr/emploi/20130912.CHA4309/en-france-les-cadres-gagnent-en-moyenne-54-100-euros-par-an.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130913)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 13/09/2013, Rémi Boulle)

#### ● **On achève bien les petits patrons !**

Selon Le Point, les petits patrons se révoltent ! Pourquoi ? Ils pensent que le gouvernement les ignore et leur met des bâtons dans les roues, ils « *se sentent harcelés, mal aimés, incompris* ». Ils se disent aussi « *démunis face à des réglementations indigestes, filandreuses et en perpétuel mouvement* », écrasés par la complexité de la « *paperasserie* », certains étant obligés de sous-traiter des tâches a priori simples, comme le traitement des fiches de paye. Autres exemples : les aides de l'Etat (Crédit impôt recherche ou crédit d'impôt compétitivité-emploi) qu'on n'obtient qu'au terme d'un véritable parcours du combattant, les banques qui ne jouent pas le jeu, les grands groupes qui ne règlent leurs factures qu'avec « *grand retard* ». Leurs conditions de travail, d'après Le Point : soixante, soixante-dix ou quatre-vingts heures de travail par semaine pour un revenu de 4 248 euros en moyenne par mois pour le patron d'une boîte de 19 salariés. Une contrepartie tout de même : « *Cet incroyable sentiment de liberté, de pouvoir "faire les choses à notre sauce". Car, comme explique l'un d'eux, "pour être petit patron, il faut être un peu rebelle"* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/on-acheve-bien-les-petits-patrons-12-09-2013-1723501\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130912](http://www.lepoint.fr/economie/on-acheve-bien-les-petits-patrons-12-09-2013-1723501_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130912)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 12/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

### **COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

#### ● **Assurance chômage des cadres : la CFE-CGC menace de passer au privé**

Le 9 septembre 2013, Carole Couvert, présidente de la CFE-CGC, a menacé d'étudier le passage à un dispositif de protection sociale « *privé* » pour les cadres si le plafond des indemnités chômage est abaissé dans le cadre des nouvelles règles d'assurance chômage :

« Trop c'est trop, il faut arrêter de plumer l'encadrement ! [Je lance] une alerte au gouvernement et aux collègues patronaux ». Si la négociation d'assurance chômage devait aboutir à un abaissement du plafond d'indemnités versées aux salariés (6 200 euros mensuels), « cela nous amènerait à nous questionner sur le dispositif de solidarité nationale que nous avons en France. [Dans ce cas,] nous allons étudier un dispositif de cotisations privé [pour l'ensemble de la protection sociale]. Ce serait regrettable [car ce n'est] pas le souhait de la CFE-CGC. L'encadrement et les classes moyennes contribuent de plus en plus aux dispositifs de protection sociale et nous voyons progressivement que les versements se font de moins en moins ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/assurance-chomage-des-cadres-la-cfe-cgc-menace-de-passer-au-privé\\_400549.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/assurance-chomage-des-cadres-la-cfe-cgc-menace-de-passer-au-privé_400549.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 09/09/2013)

#### ● Une taxe à 75 % appliquée dès 2014

D'après une information publiée dans Les Echos le 9 septembre 2013, la nouvelle mouture de la taxe à 75 % sur les revenus supérieurs à un million d'euros s'appliquera aux revenus des années 2013 et 2014. Un effet rétroactif que souhaiterait imposer Bercy. Les entreprises, qui seront chargées de son prélèvement, s'en acquitteront donc pour la première fois en 2014 sur les revenus versés en 2013. Selon **Les Echos** : « Le gouvernement a décidé d'instaurer des mécanismes de plafonnement de cette taxe qui dans les faits devrait en limiter l'impact essentiellement pour les clubs de football ». Enfin, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ferait l'objet dans le budget 2014 d'un nouveau dispositif de plafonnement qui prévoirait d'élargir aux contrats d'assurance-vie et aux Plan épargne logement (PEL) la définition des revenus pris en compte dans le calcul de cette limitation.

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/Une-taxe-a-75-appliquee-des-2014-628220>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 10/09/2013, G.V. - leJDD.fr)

#### ● Moscovici et les niches fiscales : "Il faut faire l'inventaire, c'est mieux qu'augmenter les impôts"

Le 10 septembre 2013, sur RMC/BMFTV, **Pierre Moscovici**, ministre de l'Economie et des Finances a déclaré qu'il entendait faire la chasse aux niches fiscales plutôt que d'accentuer le niveau de taxation déjà en vigueur : « Les niches fiscales, c'est 70 milliards d'euros, ça fait longtemps qu'on dit qu'il faut faire l'inventaire, et c'est mieux qu'augmenter les impôts ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130910trib000784126/moscovici-et-les-niches-fiscales-il-faut-faire-l-inventaire-c-est-mieux-qu-augmenter-les-impots.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 10/09/2013)

#### ● Deux niches fiscales relatives aux mutuelles et à la scolarisation supprimées

Le 11 septembre, lors de l'émission « Question d'Info » LCP/Le Monde/AFP/FrancelInfo, Alain Vidalies, ministre délégué aux Relations avec le parlement, a confirmé la suppression de deux niches fiscales qui bénéficiaient, d'une part aux parents d'enfants scolarisés dans le secondaire et, d'autre part, à certains salariés titulaires d'une assurance complémentaire Santé. **M. Vidalies** : « Il y a un lien direct entre la remise en cause de ces niches, la démonstration qu'elles sont parfaitement injustes, et l'utilisation de l'argent qui est permis par ces mesures (de suppression, ndlr) et dans les deux cas ». Au sujet des complémentaires Santé : « Un certain nombre de contrats collectifs sont payés par l'employeur au bénéfice du salarié, ça ne sert pas d'assiette pour le paiement des cotisations par le salarié, c'est-à-dire que c'est un avantage qui est aujourd'hui hors cotisations et surtout hors fiscalité. [Cela bénéficie] à beaucoup de gens, mais d'une manière très disproportionnée, dans les grandes entreprises, aux gens qui ont des grands salaires ».

[http://www.liberation.fr/economie/2013/09/11/deux-niches-fiscales-relatives-aux-mutuelles-et-a-la-scolarisation-supprimees\\_931091](http://www.liberation.fr/economie/2013/09/11/deux-niches-fiscales-relatives-aux-mutuelles-et-a-la-scolarisation-supprimees_931091)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 11/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Vers un coup de pouce à la prime pour l'emploi

Dans le cadre du budget 2014, le gouvernement étudierait un coup de pouce à la prime pour l'emploi (PPE). Deux solutions : relever le montant de la prime ou élargir les conditions pour

y avoir droit. 6,3 millions de foyers sont actuellement concernés, pour un montant moyen de 436 euros par an. Suite au gel du barème, désindexé de l'inflation, 411 000 ménages ont été écartés de cette mesure en 2011. Un constat qui passe difficilement auprès des parlementaires de gauche. **Christian Eckert (PS)**, rapporteur du budget à l'Assemblée : « *La PPE, c'est la meilleure solution. On ne peut pas relever la TVA, compenser la réforme des retraites pour les entreprises et dire que les ménages regardent passer les trains* ». **Karine Berger**, députée PS : « *Il faut aussi une compensation pour les salariés. Entre 2011 et 2015, en l'état actuel, la hausse des prélèvements atteindrait 2 à 2,5 points de PIB et serait intégralement portée par les ménages* ».

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Vers-un-coup-de-pouce-a-la-prime-pour-l-emploi-627911>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 08/09/2013, Nicolas Prissette – Le Journal du Dimanche)

### ● Pour le Conseil national du numérique, la taxe Internet n'est pas une bonne idée

Le 10 septembre 2013, le Conseil national du numérique (CNN) a remis son avis à Fleur Pellerin, ministre déléguée à l'économie numérique, et à Bernard Cazeneuve, ministre du Budget. **Sa recommandation ?** Pas de taxe nationale sectorielle (sur les données, les clics, le commerce électronique, la publicité en ligne ou sur les appareils connectés), cela risquerait « *de pénaliser l'écosystème français et d'obérer la position de la France dans les négociations internationales* ». **Sa préconisation ?** Une action concertée au niveau européen. **L'objectif à l'origine de cet avis ?** Le souci de taxer une partie de la valeur créée par les multinationales du Web, championnes de l'optimisation fiscale, que sont Google, Amazon, Apple ou Facebook. **Godefroy Beauvallet**, responsable de la rédaction du rapport : « *Nous sommes dans une négociation internationale avec ces acteurs. Dans ce type de discussions, il faut trouver le moyen de pression crédible, celui qui permet d'avancer. La création d'une taxe nationale n'en est pas un* ». **Un membre du CNN** : « *C'est un message décorrélé du ras-le-bol fiscal. Il existe un vrai problème lié à l'optimisation fiscale dans le numérique. Mais la bonne échelle, c'est l'international* ». **Loïc Rivière**, délégué général de l'Association française des éditeurs de logiciels : « *Nous sommes assez satisfaits de ces conclusions. Nous refusons le principe d'une taxe nationale à l'heure de l'harmonisation européenne. Une taxe sectorielle qui ferait du numérique, secteur d'avenir, une vache à lait, n'a pas de sens non plus* ». **Les solutions ?** Multiplier les contrôles fiscaux dans les entreprises, renforcer la coopération entre les administrations fiscales et utiliser, le cas échéant, le droit de la concurrence et de la consommation. Viser aussi les « *Etats-tunnels* » qui altèrent la cohésion fiscale internationale et favorisent les paradis fiscaux. **M. Beauvallet** : « *Il faut calculer combien coûtent les stratégies fiscales du Luxembourg ou de l'Irlande au reste des pays européens* ». Si le ministère de l'Economie et des Finances accueillerait plutôt positivement l'avis du CNN, il a déclaré, concernant une éventuelle taxe « *franco-française* » : « *Aucun arbitrage n'a été pris* ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/09/10/pour-le-conseil-national-du-numerique-la-taxe-internet-n-est-pas-une-bonne-idee\\_3473910\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/09/10/pour-le-conseil-national-du-numerique-la-taxe-internet-n-est-pas-une-bonne-idee_3473910_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 10/09/2013, Julien Dupont-Calbo)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les PME restent plus taxées que les grandes entreprises

D'après une étude du cabinet Lowendalmasaï, en 2013, les PME sont davantage taxées que les grandes entreprises, même si l'écart tend à se réduire, suite à une pression fiscale accrue en 2012 sur les grandes entreprises. L'indice TTC (total taxes et cotisations) est de 11,6 % pour les PME, de 10,7 % pour les grandes entreprises. Selon Lowendalmasaï, l'écart de pression fiscale entre les PME et les grandes entreprises est descendu de 35 % en 2012 à 8 % en 2013. **La raison ?** « *Une multitude de petites retouches sur la fiscalité et les charges sociales. [Ce resserrement de l'écart de taxation] s'explique davantage par une augmentation de la pression fiscale sur les grandes entreprises que par une baisse de celle-ci sur les PME. Les grandes entreprises ont ainsi payé près de 500 millions d'euros d'impôt sur les sociétés en plus alors que leur résultat a baissé de 3,3 milliards d'euros* ». **L'Expansion** : « *En revanche, l'ensemble des taxes hors impôt sur les sociétés sont à peu près au même niveau, précise l'étude. Près de huit dirigeants sur dix (78 %) estiment que les*

*PME payent davantage de taxes en pourcentage du chiffre d'affaires que les grandes entreprises, selon un sondage confié dans le cadre de l'étude à l'institut CSA ».*

[http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/les-pme-restent-plus-taxe-es-que-les-grandes-entreprises\\_400835.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/les-pme-restent-plus-taxe-es-que-les-grandes-entreprises_400835.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 11/09/2013)

### ● **Les banques suisses plus exigeantes envers leurs clients français**

D'après Le Parisien, qui cite un document de la banque UBS, des banques suisses demandent désormais à leurs clients français une attestation justifiant qu'ils sont en règle avec le fisc français : « *Plus qu'une déclaration sur l'honneur, ce document doit en outre être signé par un avocat, un notaire ou un expert comptable autorisé à exercer en France* ».

**UBS** : « *Si les avoirs détenus auprès de l'UBS n'ont pas été déclarés aux autorités fiscales compétentes [les clients sont invités à] envisager les mesures nécessaires à la régularisation. [Le délai de régularisation] est similaire à celui accordé aux clients allemands, soit environ seize mois* ». **Daniel Lebègue**, président de Transparency International France : « *[Il y a] chez les banquiers suisses une vraie prise de conscience du fait que le secret bancaire va bientôt disparaître. Dès l'an prochain, les banques suisses vont devoir déclarer à Washington les comptes qu'elles gèrent pour des clients américains, le montant des avoirs et des transactions effectuées. Les banquiers suisses sont résignés, ils savent qu'à moyen terme, une loi européenne similaire verra le jour* ». Avant de préciser que cette mesure ne concerne que les « *petits* » comptes sur lesquels figurent jusqu'à un million d'euros « *dont la gestion n'est finalement guère rentable* ».

[http://www.liberation.fr/economie/2013/09/15/les-banques-suisses-plus-exigeantes-envers-leurs-clients-francais\\_932068](http://www.liberation.fr/economie/2013/09/15/les-banques-suisses-plus-exigeantes-envers-leurs-clients-francais_932068)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 15/09/2013)

## **LA VIE DES ENTREPRISES**

### ● **Facebook a payé 191 000 euros d'impôt sur les sociétés en France en 2012**

D'après BFMTV, Facebook aurait dû payer 10 millions d'euros en France en 2012, mais n'en a effectivement versé que 191 000, grâce à un système d'optimisation particulièrement au point. Selon BFMTV, la filiale française de Facebook ne vend pas directement de publicité, mais fournit des « *services marketing* », pour lesquels elle a déclaré un chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros en 2012. Toute la publicité commercialisée en Europe provient d'une filiale basée en Irlande. **L'Expansion** : « *Celle-ci ne paye pas d'impôt en se débrouillant pour ne pas faire de bénéfices. Pour cela, elle verse des redevances diverses à une holding irlandaise, elle aussi, qui absorbe quasiment tout son chiffre d'affaires* ». **BFMTV** : « *Cette holding est elle-même détenue, par le biais d'autres holdings, par Facebook Cayman Holdings Unlimited I, une société immatriculée dans le paradis fiscal des îles Caïmans* ». Facebook détient ainsi des liquidités de 699 millions d'euros offshore. **L'Expansion** : « *Au total, en 2012, le site indique que le réseau social a payé à peine 15 millions de dollars d'impôts aux fiscs étrangers, sur 2,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/facebook-a-pay-e-191-000-euros-d-impot-sur-les-societes-en-france-en-2012\\_400706.html#xtor=AL-189](http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/facebook-a-pay-e-191-000-euros-d-impot-sur-les-societes-en-france-en-2012_400706.html#xtor=AL-189)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 10/09/2013)

### ● **Air France : vers un durcissement du plan de restructuration**

Selon Les Echos, le plan de restructuration a été durci et devrait désormais comporter une réduction d'effectifs de « *2 600 à 3 000 postes, notamment avec le plan de départs volontaires, qui concernera toutes les catégories de personnel* ». **Objectif** : réaliser deux milliards d'euros d'économies en trois ans

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130915.CHA4357/air-france-vers-un-durcissement-du-plan-de-restructuration.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130916](http://www.challenges.fr/entreprise/20130915.CHA4357/air-france-vers-un-durcissement-du-plan-de-restructuration.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130916)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 15/09/2013)

[Retour au sommaire](#)



## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● La Seine-Saint-Denis renégocie avec succès un prêt toxique

Le 12 septembre, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a annoncé avoir réussi à renégocier avec la banque Depfa un prêt dont le taux d'intérêt avait flambé. Un gain qui se chiffre en millions d'euros. Selon une porte-parole du Conseil général, le département aurait encore dû payer à Depfa 6 millions d'euros d'intérêt jusqu'à son échéance. Après négociation, la somme a été ramenée à 700 000 euros. **Stéphane Troussel**, président du conseil général : « *[La transaction réalisée avec la banque Depfa] prouve que les contentieux sont un outil de négociation avec les banques et que les collectivités peuvent sortir favorablement des emprunts toxiques* ».

<http://www.acteurspublics.com/2013/09/13/la-seine-saint-denis-renegocie-avec-succes-un-pret-toxique>

(Source : [www.acteurspublics.com](http://www.acteurspublics.com) du 13/09/2013)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Wauquiez : "La pause fiscale, une supercherie"

**Laurent Wauquiez**, vice-président de l'UMP, s'est exprimé dans le Journal du Dimanche sur la « pause fiscale » décrétée par François Hollande : « *Attention à ce que cette pause fiscale ne tourne pas à la supercherie. En moins d'un an et demi, le gouvernement a amené les impôts à un niveau que la France n'avait jamais connu, mais François Hollande nous dit : "Soyez rassurés, je vais les maintenir à ce niveau !" [...] Regardons ce qui se passe réellement : la TVA va augmenter l'année prochaine, 6,5 milliards d'euros en plus, des cotisations supplémentaires vont peser sur les salaires pour financer la réforme des retraites, un milliard d'euros en plus sur les ménages, on va faire sauter, et c'est une grave erreur, des avantages pour les familles qui ont des enfants étudiants, 500 millions d'euros. On nous parle aussi de deux milliards d'euros sur le quotient familial et sur la complémentaire santé. Un gouvernement sincère devrait dire les impôts qu'il va baisser en compensation. [...] C'est de la pure communication, comme avec la promesse de l'inversion de la courbe du chômage. Sauf qu'en réalité, depuis la rentrée, les Français reçoivent leur dernier tiers de l'impôt sur le revenu. Ils se rendent compte du choc que représente la fin de la défiscalisation des heures supplémentaires, des retraités découvrent qu'ils sont imposables... [...] Ce n'est pas politiquement correct de le dire, mais ceux qui sont le plus en souffrance aujourd'hui, ce sont les classes moyennes : des familles qui travaillent à qui il ne reste quasiment rien à la fin du mois. Contrairement à ce qu'avait annoncé François Hollande, il n'y a pas eu d'efforts concentrés sur les plus riches : soit ils sont partis, soit ils utilisent au maximum les dispositifs de réduction fiscale. Quant aux plus fragiles, je rappelle qu'ils bénéficient d'un système social extrêmement généreux avec la CMU, le RSA et les différentes allocations. Les classes moyennes portent seules la charge fiscale. [...] Les économies sur la dépense ont été très faibles. Quand il y a eu trois euros récupérés, moins d'un euro a été pris sur les économies et deux euros dans la poche des Français. Ce poids des impôts est devenu contre-productif. En les augmentant, on tue la consommation, on fragilise l'économie et à l'arrivée, le gouvernement perçoit moins d'impôts. [...] Sur le principe, qu'on enlève les niches fiscales ne me pose pas de problème et je suis prêt à le soutenir, mais si on baisse les impôts par ailleurs !* »

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Wauquiez-La-pause-fiscale-une-supercherie-627840>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 07/09/2013, Soazig Quémener – Le Journal du Dimanche)

[Retour au sommaire](#)

### ● Denis Monneuse, sociologue : "Beaucoup de travailleurs refusent de s'absenter quand ils sont malades"

**Denis Monneuse**, sociologue spécialiste de la santé au travail, a mené une enquête qui démontre que, « *contrairement aux idées reçues* », de nombreux salariés préfèrent venir travailler malades, quitte à aggraver leur état. Un phénomène que le sociologue appelle le « *surprésentéisme* » : « *J'ai travaillé sur l'absentéisme pendant huit ans. En accompagnant des entreprises sur le sujet, je me suis rendu compte à travers les témoignages des DRH, des médecins du travail et des salariés, que le phénomène inverse existait : des personnes*

qui refusent de s'absenter quand elles sont malades. J'ai voulu enquêter pour en connaître l'ampleur. [...] Contrairement à l'absentéisme, on ne mesure pas le surprésentéisme en France, même si quelques entreprises posent la question aux salariés dans leur baromètre sur le climat social. Les données sont donc faibles, mais une enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail estimait en 2010 que 48 % des Français avaient travaillé au moins un jour dans l'année alors que leur état de santé nécessitait de s'arrêter. [...] J'estime de mon côté que le surprésentéisme en France est de l'ordre de 55 %, soit en moyenne 10 jours par an et par personne, ce qui est juste un peu moins que l'absentéisme. [...] Dans le cas de la dépression, travailler peut être perçu comme positif quand la maladie est liée à la vie personnelle : les salariés disent qu'ils aspirent à se changer les idées et à retrouver une vie sociale. Mais certains psychiatres pensent au contraire que seul un arrêt total pendant plusieurs mois permet de guérir en évitant une succession de périodes de travail et de rechutes. Souvent, l'absentéisme et le surprésentéisme concernent d'ailleurs les mêmes personnes : des gens malades qui alternent entre les deux pour ne pas s'absenter trop longtemps, d'autres qui viennent travailler plusieurs jours avant d'être obligés de s'arrêter, ou qui ne prennent qu'une partie de l'arrêt prescrit par le médecin. [...] Il existe en France une forte méfiance de la société vis-à-vis des abus et des fraudes, même si les enquêtes montrent qu'ils sont beaucoup moins répandus que ce que l'on pense. Cette question est très politique - il n'y a qu'à voir la polémique soulevée par le jour de carence des fonctionnaires - et il reste peu de place pour les enquêtes de terrain. Cela peut expliquer que beaucoup de personnes aient peur que leurs collègues ou leur hiérarchie les accusent d'abuser du système. [...] L'idéal, c'est de faire que les salariés soient moins malades par la prévention et l'amélioration de la qualité de vie au travail. Les entreprises doivent aussi repérer les cas de surprésentéisme important et mettre en garde les personnes à risques, par exemple un salarié qui pourraient aller jusqu'au "burn-out" [ou syndrome d'épuisement professionnel, ndlr]. C'est le rôle du management de rappeler à un salarié qu'il devrait s'arrêter plutôt que de dégrader sa santé, faute de quoi l'entreprise sortira aussi perdante ».

- **L'ensemble de l'entretien de Denis Monneuse, par Alexia Eychenne :**

[http://www.lexpress.fr/emploi-carriere/emploi/surpresenteisme-beaucoup-de-travailleurs-refusent-de-s-absenter-quand-ils-sont-malades\\_1280267.html](http://www.lexpress.fr/emploi-carriere/emploi/surpresenteisme-beaucoup-de-travailleurs-refusent-de-s-absenter-quand-ils-sont-malades_1280267.html)

(Source : [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr) du 10/09/2013, Alexia Eychenne)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)